

Orvitis

LA LETTRE AUX LOCATAIRES

Écoute et proximité

Parce qu'il a placé le locataire au cœur de ses préoccupations, Orvitis s'attache, au mieux, à répondre à ses attentes et à satisfaire ses besoins. Avec plus de 12500 appartements ou pavillons situés sur 126 communes de Côte-d'Or, du nord au sud et d'est en ouest, Orvitis a organisé ses services pour garantir écoute et proximité. Ainsi sur le territoire, quatre agences locales et 17 équipes de secteur, soit près de 150 agents, sont proches des locataires. Véritable lien humain, par leur présence régulière, les agents de proximité assurent les relations directes avec les locataires et une surveillance du patrimoine. Avec le service relations-clients et son numéro unique d'appel, les locataires peuvent joindre l'Office 7 jours 7 et 24 heures sur 24, pour toutes natures de demandes. Aux heures habituelles d'ouverture, l'accueil est personnalisé et les réponses plus appropriées, qu'ils s'agissent de réclamations locatives ou de renseignements sur son dossier. Les questions peuvent être également formulées via l'Espace Locataire sur Orvitis.fr.

En multipliant les possibilités d'échanges, Orvitis affirme son ambition et sa volonté : garder un contact permanent pour que tous les locataires se sentent bien chez eux, bien chez Orvitis ! ●

Christophe BÉRION
Directeur Général

Joël ABBEY
Président d'Orvitis

Au cœur du quartier du Mail, l'établissement *George Sand* pour personnes âgées et le Foyer *Le Mail* à destination des personnes handicapées ont connu ces deux dernières années d'importants travaux. Des logements flambants neufs inaugurés le 21 février. Construits dans les années 1970, les deux bâtiments n'étaient plus adaptés aux besoins et aux attentes des résidents. Tous deux ont vu ainsi une restructuration des chambres en appartements. Les 72 logements de l'Ehpad *George Sand* ont été réagencés et entièrement équipés pour un meilleur confort des résidents. Les espaces collectifs et salles d'activités ont été rénovés. La salle de restauration a été agrandie pour améliorer l'accessibilité et l'accueil de tous les résidents aux repas. Les larges baies vitrées donnent plus de clarté à la pièce.

Quant à la résidence *Le Mail*, la nouvelle configuration offre des appartements spacieux, confortables et mieux équipés. Le regroupement de 2 à 3 chambres, ou encore la transformation de locaux annexes a permis de créer des logements de type 2. Après ces travaux d'ampleur, la capacité d'accueil est désormais de 47 résidents. Par ailleurs, un accès aménagé à l'arrière du bâtiment permet, via un espace vert et des sentes piétonnes, de rejoindre directement le futur tramway. ●

Chenôve, des établissements flambant neufs



4 AGENCES LOCALES, DES ÉQUIPES DE PROXIMITÉ

Pour une qualité constante de service et homogène sur l'ensemble de son patrimoine en Côte-d'Or, Orvitis a depuis 2011 repensé son organisation sur le territoire, avec l'ouverture de l'Agence Est Côte-d'Or.

En 2012, les missions des quatre agences ont été uniformisées, et depuis le 15 avril, les Espaces de Semur-en-Auxois et de Châtillon-sur-Seine n'accueillent plus le public.

Les agents de proximité, interlocuteurs privilégiés sur le terrain, peuvent ainsi mieux assurer leurs missions, à savoir répondre rapidement aux éventuelles réclamations, mais aussi veiller à l'entretien et à la maintenance des logements sur leur secteur d'intervention. Leurs coordonnées figurent sur le panneau d'affichage dans les halls.

• AGENCE HAUTE CÔTE-D'OR

7, passage Anatole-France
MONTBARD

• AGENCE EST CÔTE-D'OR

5, rue Henri-Marc
CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

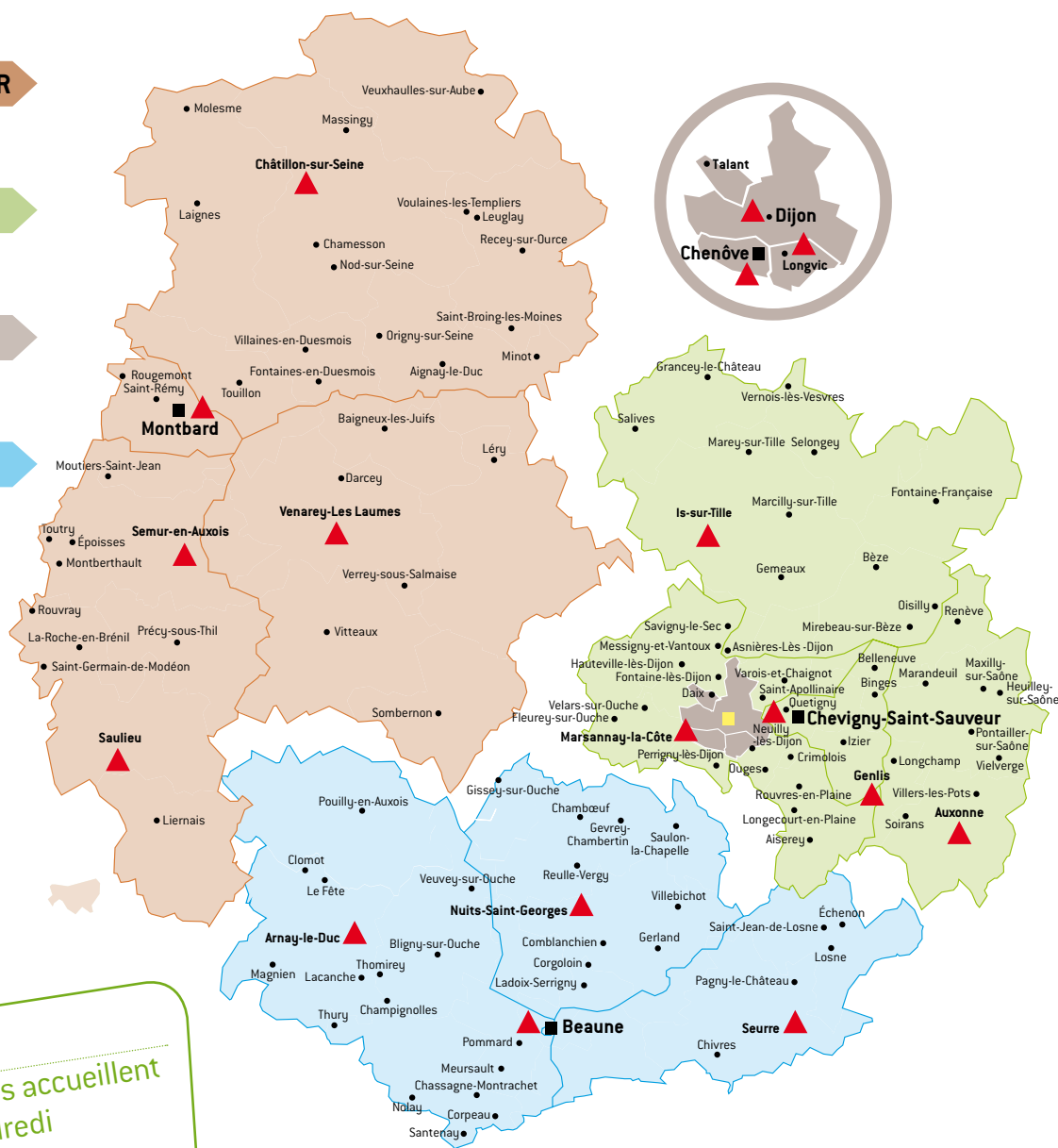
• AGENCE DU DIJONNAIS

6, rue de la Fontaine du Mail
CHENÔVE

• AGENCE SUD CÔTE-D'OR

1A, rue Marie-Noël
BEAUNE

▲ Équipes et secteurs
de proximité



CONTACTS

Les agences vous accueillent
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Par téléphone,
un numéro unique
0 810 021 000

AGENCE COMMERCIALE ESPACE HABITAT

15, rue Charrue
DIJON



● AGENCE EST CÔTE-D'OR, les travaux d'aménagement avancent

Ouverte depuis février 2011, l'Agence Est Côte-d'Or a en charge la gestion de près de 2400 logements sur 44 communes. Elle accompagne les locataires depuis leur entrée dans le logement et pendant toute la durée de leur séjour. Jusqu'à présent installée partiellement en rez-de-chaussée du bâtiment situé au 5 de la rue Henri-Marc à Chevigny-Saint-Sauveur, l'équipe d'une dizaine d'agents prendra place très prochainement dans des locaux plus fonctionnels. Les travaux en cours se sont déroulés en deux phases. Tout d'abord les deux logements ont été reconfigurés en bureaux. À l'avant du bâtiment, une extension est créée pour assurer dans de bonnes conditions l'accueil de tout public, avec une ouverture directe sur l'extérieur et de plain-pied pour un accès aux personnes à mobilité réduite. La mise en peinture des façades et la pose de la signalétique conforteront la visibilité de l'Agence.

● CLÉS EN MAIN

34 locataires ont emménagé dans les nouveaux logements ouverts au 1^{er} semestre 2012

- **Nolay** : 12 appartements du T2 au T5 aménagés dans les bâtisses de l'ancien relais auberge entièrement restauré.
- **Chenôve** : 4 appartements dans cette petite résidence neuve rue Olympe de Gougues
- **Dijon** : 5 logements, dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, créés dans un immeuble précédemment utilisé en bureaux, rue Joseph-Garnier
- **Fontaine-lès-Dijon** : Rénovation des 10 appartements de l'ancienne gendarmerie, place de l'Hôtel de Ville
- **Dijon** : 2 appartements dans une maison entièrement rénovée rue de Larrey
- **Meursault** : rue des Forges, 1 logement neuf créé en extension supérieure d'un bâtiment existant

● TALANT, l'avenue du Mail entame sa transformation

Construit au milieu des années 1970, le groupe de bâtiments du 11 au 19 avenue du Mail comptait 153 logements. Dans le cadre du renouveau du quartier du Belvédère, 112 appartements sont déconstruits pour faire place à un nouvel ensemble immobilier : l'îlot Lumière.

DÉCONSTRUCTION - LES DERNIERS INSTANTS

En février dernier, commençaient les travaux de déconstruction des bâtiments 13 à 19 avenue du Mail. Pour la phase finale de la démolition du mur attenant le bâtiment conservé, les locataires ont quitté leur logement, les 29 et 30 mai, dès 8 heures du matin. Une mesure de précaution pour leur éviter de subir le bruit et les vibrations éventuelles liés aux travaux. Puis la pelleteuse à mâchoires a grignoté petit à petit les murs jusqu'à la disparition totale du bâtiment.

Parce qu'ils ne pouvaient rejoindre leur logement qu'après 18 h, Orvitis a organisé un accueil temporaire des locataires. Selon leurs occupations et disponibilités, une petite vingtaine de résidents se sont retrouvés au complexe Marie-Thérèse Eyquem avec au programme des activités diverses, ateliers arts plastiques, animations ainsi que le service du déjeuner.

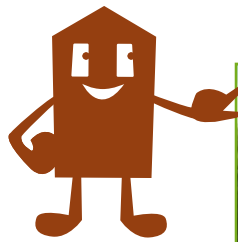


PLACE À L'ÎLOT LUMIÈRE

Quatre nouveaux immeubles seront construits. Par leur implantation, ils offriront une visibilité sur le paysage environnant de la Combe Valton. L'îlot Lumière, qui intègre également le bâtiment n° 11, comprendra : deux bâtiments avec des appartements locatifs et une petite structure d'accueil pour séniors, un immeuble de bureaux pour l'Agence Solidarité Famille du Conseil Général et enfin un groupe de 20 logements en accession sociale à la propriété.

Dans le bâtiment conservé, qui compte 51 logements sur 10 étages et un commerce en pied d'immeuble, le chantier de rénovation commencera à l'automne. Avec l'objectif d'améliorer le confort dans les logements, les travaux devraient conduire à une réduction des consommations énergétiques et pour les locataires, une maîtrise de leurs charges, en particulier celles liées au chauffage. Renforcement de l'isolation, retraitement des façades, réfection des pièces d'eau, accessibilité du bâtiment... des travaux d'importance qui donneront un second souffle à cet immeuble et marqueront son appartenance à l'îlot Lumière.





VENTES, OPPORTUNITÉS À SAISIR

À Châtillon-sur-Seine, trente appartements sont en vente au 16-18 rue de la Charme dans un ensemble résidentiel semi-clôturé avec de vastes espaces verts. Les appartements, répartis sur 2 entrées et 4 étages, comptent une cave et un grenier. Le chauffage est collectif au gaz. Conditions d'accessibilité à la propriété, offres, renseignements...

www.orvitis.fr

rubrique *Devenir propriétaire.*

Par téléphone au 06 98 87 55 07

● IMMEUBLES EN FÊTE



Pour cette 13^e édition, du vendredi 1^{er} juin 2012, de nombreux locataires se sont retrouvés pour un moment de convivialité entre voisins. Comme chaque année, Orvitis apporte sa contribution à l'évènement en assurant l'installation d'une partie de la logistique, tables et chaises ainsi que la distribution de tee-shirts offerts gracieusement par l'Association nationale.

Avec le soleil au rendez-vous, ils étaient environ 300 à partager une collation au pied ou dans la cour de leur immeuble à Dijon-avenue du Lac, Montbard et Vitteaux. À Nolay, c'était la primeur pour les 12 familles de locataires de la rue d'Aumont, dont l'em-

ménagement ne datait que depuis février. Avec les agents d'Orvitis, ils se sont rassemblés dans le jardin de cet ancien relais-auberge. Une excellente occasion pour lier connaissance entre nouveaux voisins.

● DES LOCAUX DESTINÉS AUX GENDARMES

Peut-être loin du cadre du logement social, mais fort de son savoir faire, Orvitis a construit la nouvelle Caserne de Gendarmerie de Montbard, premier établissement labellisé BBC en Côte-d'Or.

Dans le quartier des Bordes, la caserne comprend les locaux administratifs et techniques ainsi que la partie résidentielle de 39 logements : 29 appartements du studio au T5 et une unité de 10 chambres, répartis sur quatre bâtiments. C'est dans ce cadre simple et soigné que les gendarmes et leur famille ont pris leurs quartiers en février 2012.



Trois mois plus tard, la future Caserne de Pouilly-en-Auxois sortait de terre. Elle remplacera pour partie l'actuelle devenue inadaptée à l'activité de la brigade et à l'accueil des familles. L'emménagement est prévu pour l'automne 2013.

● COMPTEURS D'EAU : APRÈS LA CONSULTATION

En avril dernier, près de 10000 locataires résidant dans un immeuble collectif ont été consultés à propos du remplacement des compteurs individuels d'eau et en particulier sur le relevé des consommations. Il était proposé un service supplémentaire : l'équipement de chaque compteur d'un boîtier "télé-relève", qui permet de connaître sa consommation d'eau en temps réel, de repérer les anomalies constatées et d'alerter le locataire. Cette consommation surveillée en continu favorise les économies d'eau. Environ 4800 bulletins réponses ont été retournés à Orvitis. 73 %, se sont prononcés favorablement pour l'option Télé-relève. Le changement des compteurs interviendra en 2013.

Bon à savoir

Assurance : une attestation annuelle

L'article 7 de la loi du 6 juillet 1989 précise que « le locataire a obligation de s'assurer contre les risques dont il doit répondre... et d'en justifier lors de la remise des clefs, puis chaque année à la demande du bailleur ». En clair, le locataire doit souscrire un contrat d'assurance habitation lors de son entrée dans le logement. Il doit également en justifier chaque année, à la demande du bailleur, au moyen d'une attestation établie par l'assureur.

À la date anniversaire de votre contrat d'assurance, adressez cette attestation à Orvitis. N'attendez pas qu'Orvitis vous la demande. Ainsi, vous éviterez un courrier de rappel et le cas échéant, une relance téléphonique par nos téléconseillers !

Attention, les locataires qui ne produisent pas cette attestation encourent des poursuites pouvant mener à la résiliation du bail et voire jusqu'à l'expulsion.

NUMÉRO 08 // JUILLET 2012

Directeur de publication : Christophe Bérion

Rédaction : Nathalie Seguin

Conception et mise en page : Fuglane, Dijon

Impression : ICO, Dijon

Dépôt légal : juillet 2012

ISSN : 2111 - 3491

Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or
17, boulevard Voltaire - Dijon

Correspondance : Orvitis
BP 90104 - 21001 DIJON Cedex

0 810 021 000 www.orvitis.fr